

## Conseil communautaire du 20 mars 2015

Lieu : La Passerelle – Ste Croix

**Présents 16** : JM. ANDRE, H. BRUNETEAU, G. CROUZAT, B. DELDIQUE, V. DELORY, F. FAURE, P. FESQUET, P. FOISY, J. GAILLAC, A. GOISET, J. HANNART, E. NGUYEN, JC. PIGACHE, P. PLAGNES, N. PRATLONG, AM. BAILLOU

**Procuration 5** : A. CLAUZEL représentée par M. DELDIQUE, P. GODE représenté par M. FESQUET, S. POUGET représenté par M. CROUZAT, F. SAINT-PIERRE représentée par Madame PRATLONG, D. SORIANO représentée par M. PLAGNES ;

**Absents excusés** : Néant

**Secrétaire de séance** : Josette GAILLAC

**Président de séance** : JC. PIGACHE / P. FESQUET pour la partie vote des CA

**Total des voix** : 16+5

**Demande d'ajout de 3 points à l'ordre du jour** :

- modification des statuts en intégrant le soutien des activités agricoles et forestières (demande sous-préfecture suite à l'adhésion à l'association territoriale cause cévennes)
- répartition des permanences habitats
- intégration de la châtaigneraie comme surface agricole admissible aux aides de la PAC

**Approuvé à l'unanimité**

**1. Approbation du compte-rendu du conseil du 20 février 2015 :**

**Approuvé à l'unanimité**

**2. Finances : voir tableaux de présentation joints**

**a) Budget Principal :**

○ Vote du Compte Administratif 2014

**2015\_18** : adoption 20 pour 0 contre 0 abstention

○ Vote du Compte de Gestion 2014

**2015\_19** : adoption 21 pour contre abstention

○ Affectation du résultat 2014

*délibération inutile, affectation décidée en fonctionnement*

**b) Budget Atelier de Transformation Végétale :**

○ Vote du Compte Administratif 2014

**2015\_20** : adoption 20 pour 0 contre 0 abstention

○ Vote du Compte de Gestion 2014

**2015\_21** : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

**c) Budget Maison Chaptal (Commerce) :**

○ Vote du Compte Administratif 2014

**2015\_22** : adoption 20 pour 0 contre 0 abstention

○ Vote du Compte de Gestion 2014  
2015\_23 : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

○ Affectation du résultat 2014  
*délibération inutile, affectation décidée en fonctionnement*

**d) Budget de l'Épicerie Boulangerie du Pompidou (commerce) :**

○ Vote du Compte Administratif 2014  
2015\_24 : adoption 20 pour 0 contre 0 abstention

○ Vote du Compte de Gestion 2014  
2015\_25 : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

○ Affectation du résultat 2014  
*délibération inutile, affectation décidée en fonctionnement*

**e) Budget Village de Vacances du Martinet :**

○ Vote du Compte Administratif 2014  
2015\_26 : adoption 20 pour 0 contre 0 abstention

○ Vote du Compte de Gestion 2014  
2015\_27 : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

○ Affectation du résultat 2014  
2015\_28 : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

**f) Budget Station-Service :**

○ Vote du Compte Administratif 2014  
2015\_29 : adoption 20 pour 0 contre 0 abstention

○ Vote du Compte de Gestion 2014  
2015\_30 : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

○ Affectation du résultat 2014  
2015\_31 : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

**g) Budget Ordures Ménagères :**

○ Vote du Compte Administratif 2014  
2015\_32 : adoption 20 pour 0 contre 0 abstention

○ Vote du Compte de Gestion 2014  
2015\_33 : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

○ Affectation du résultat 2014  
*délibération inutile, affectation décidée en fonctionnement*

### 3. Avenant au marché de la maison des arts et des sports :

Un avenant est nécessaire concernant le lot n°6 du marché de la maison des arts et des sports attribué à l'entreprise DELEUZE LAPIERRE. Il s'établit comme suit :

Désignation	Montant en € HT
Montant du marché initial en € HT	56936.48
Travaux en moins value	-1100.00
Travaux supplémentaires	1100.00
<b>Montant du nouveau marché du lot 6 Menuiseries</b>	<b>56936.48</b>
% d'augmentation par rapport au marché lot n°6	+0 %

**2015\_34** : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

### 4. Fermeture de la régie du village de vacances du Martinet :

Suite à la vente du VV, il est nécessaire de procéder à la fermeture de la régie.

**2015\_35** : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

### 5. Stagiaire Natura 2000 :

Suite à une demande de stage spontanée, il est proposé, dans le cadre des objectifs de gestion du site Natura 2000, de valider cette proposition. Les missions du stagiaire porteront sur la réalisation d'un diagnostic naturaliste et la participation à un projet d'animation nature. La durée du stage sera inférieure à 2 mois, la communauté de communes prendra en charge uniquement les frais de déplacements.

**2015\_36** : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

### 6. Adhésion Lozère Energie :

Organisme réalisant des diagnostics énergétiques sur les bâtiments et les éclairages publics  
Présentation par Annie GOISET

**2015\_37** : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

### 7. Indemnité travail de nuit :

Certains agents de la communauté des communes commencent parfois leur travail à 5 heures du matin. Lorsque les heures de nuit sont réalisées entre 21 heures et 6 heures du matin et qu'elles sont faites dans le cadre de la durée réglementaire hebdomadaire du travail, l'agent peut percevoir une indemnité de 0.17€/heure qui peut être majorée de 0.80 € en cas de travail intensif de nuit (soit 0.97 €/heure de nuit).

**2015\_38** : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

### 8. Convention salle de la Passerelle :

Il s'agit de renouveler pour une période de 6 mois à compter du 20 mars 2015 au 20 septembre 2015, la convention établie pour bénéficier de la salle de la Passerelle dans l'attente des finitions de la maison des arts et des sports. Le coût sera de 500 €

**2015\_39** : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

## 9. Travaux au restaurant du martinet :

Suite à la visite sur site, des travaux de mise aux normes électriques sont nécessaires, notamment concernant l'éclairage de la terrasse. Le gérant souhaite également un raccordement électrique sécurisé concernant le local annexe occupé dans un autre bâtiment. Concernant ce dernier, il semble qu'il ne soit pas prévu dans la location des lieux. Des investigations seront nécessaires mais compte tenu de l'urgence en terme de sécurité et du bon fonctionnement lors de la saison touristique, il est proposé de réaliser ces travaux pour un montant TTC de 2706 € pour la terrasse et de 1726.80 € pour le local.

**2015\_40** : adoption 21 pour 0 contre 0 abstention

## 10. Soutien à l'association Trait d'Union :

L'association Trait d'union, partenaire dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse et le Contrat Educatif Local, est en difficulté financière en ce début d'année par manque de trésorerie. Elle sollicite les collectivités pour un soutien financier à hauteur de 15000 €.

M. DELDIQUE, administrateur de l'association Trait d'union, ne participe pas aux votes

### Vote du soutien financier à l'association Trait d'union

**2015\_41** : adoption 19 pour 0 contre 0 abstention

### Vote sur la modalité de versement du soutien financier à l'association Trait d'union : avance de trésorerie

**2015\_42** : adoption 18 pour 1 contre 0 abstention

*Départ de M. Jean-Max ANDRE*

## 11. Modification des statuts :

Suite au courrier transmis par la sous-préfecture, les élus communautaires doivent valider la modification des statuts dans le bloc de compétences obligatoires « développement économique » qui concerne « le soutien des activités agricoles et forestières ». Cette adaptation est nécessaire pour pouvoir exercer celle-ci dans le cadre des projets agro-environnementaux (filière bois, paec, leader, terrarural, etc...)

**2015\_43** : adoption 20 pour 0 contre 0 abstention

## 12. Permanences habitat sur le territoire de la communauté :

Lors du conseil du 4 décembre 2014, les élus ont validé la proposition de l'association Habitat et développement de réaliser des permanences sur le territoire moyennant un coût annuel de 720 € pour 2 heures tous les mois. Il est proposé d'organiser ses permanences sur les communes de Ste Croix et St Etienne.

**2015\_44** : adoption 20 pour 0 contre 0 abstention

## 13. Intégration de la châtaigneraie comme surface agricole admissible aux aides de la PAC :

Présentation des enjeux par Pierre Fesquet

**2015\_45** : adoption 20 pour 0 contre 0 abstention

## 14. Questions diverses :

**Sentiers de randonnée** : La communauté de communes gère 16 sentiers de randonnées : suite à la rencontre avec l'OTI, une programmation de promotion des sentiers a été proposée :

- 2015 : 6 sentiers (vallon de st flour, biasses, béal des abrits, la carrière, col de salidès, auriol)

- 2016 : 4 sentiers (gabriac, Bézuc, Catselviel, Cambous)

**Hébergement étudiant en médecine au village de vacances** : la communauté hébergeait tous les ans des étudiants au village de vacances. Le souhait est de poursuivre cette action mais depuis la vente du VV, il est nécessaire de réfléchir sur cette prise en charge payante. Les nouveaux propriétaires proposent une convention de mis à disposition d'un studio au tarif de 300 € TTC.

**Information et présentation sur les projets 2015-2017** à l'ensemble des élus

M. PIGACHE liste les nombreux projets proposés par les communes ou la communauté :

- la maison des services de la commune de Saint Etienne
- le lavoir de Saint Etienne
- l'étude du projet multi partenarial de la Boissonnade
- le garage intercommunal à Sainte Croix
- l'étude sur la mise en place de la filière bois-bûches
- achat de foncier pour créer des logements (Saint Martin, Saint Etienne et Gabriac)
- l'électrification du gîte d'aire de côte sur la commune de Bassurels. Ce dossier étant urgent, il sera présenté au prochain conseil communautaire

